

Règlement intérieur

1. Être à jour de sa cotisation pour participer aux cours de Fitness. Un retard abusif de paiement peut entraîner l'exclusion temporaire jusqu'à régularisation.
2. Avant le début du cours, l'adhérente doit s'inscrire sur la liste de présence.
3. Sécurité-prévention : ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires : responsabilités déclinées.
4. Hygiène : pas de baskets venant de l'extérieur dans la salle de fitness. Se munir d'une serviette et bouteille d'eau personnelle.
5. Il est recommandé de pratiquer la séance intégrale (échauffement et étirements) pour votre sécurité afin d'éviter les blessures (claquage).
6. Exceptionnellement, les enfants sont acceptés dans la mesure où ils ne gênent pas le bon déroulement de la séance. Responsabilité civile du parent ou tuteur en cas de blessure à eux mêmes ou à autrui.
7. Cas d'absence pour maladie longue, grossesse ou hospitalisation ; l'abonnement sera suspendu à compter de la date du certificat médical présenté. Prévenir avant votre retour en cours. La période antérieure à cette date équivaut à un délai de carence non remboursable ou récupérable.
8. Le remboursement d'une cotisation ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude daté, d'un ordre de mutation professionnel ou d'un justificatif de déménagement supérieur à 30km du studio de Fitness.

Règlement intérieur

9. Pour des raisons d'hygiène, de sécurité ou de maintenance, le responsable fitness se réserve légalement la possibilité de fermer temporairement le studio pour travaux sans excéder 5 jours consécutifs dans l'année. Cette latence n'ouvre pas droit à un prolongement ou remboursement de l'abonnement.
10. À compter du 29/08/2005 ; seules les fermetures annuelles du studio pour congés (4 semaines en été, 2 semaines en hiver, 1 semaine au printemps) reportent automatiquement votre abonnement.
11. En participant à un cours, même à titre d'essai gratuit, l'adhérente potentielle s'engage à respecter et à appliquer ce dit règlement intérieur pour sa propre sécurité et celle d'autrui. En cas de refus malveillant de sa part ; le responsable fitness peut légalement appliquer les mesures nécessaires et de droit à une pratique en toute quiétude pour ses adhérents. (art.1 loi n°83-660 du 21-07-1983)
12. Le responsable fitness se réserve le droit de modifier et/ou compléter les articles de ce règlement intérieur à la vue de nouveaux éléments nuisibles au respect de l'application de la loi n°84-610 du 16-07-1984, relative à la promotion des activités physiques et sportives.

Pascal d'ACCRISIO Directeur Fitness'Space

Brevet État Aptitude Enseignement Culture Physique et Culturisme
(Fitness et techniques associées)

Studio

Fitness'Space

Cours Collectifs & Coaching

Pascal D'ACCRISIO

Siret 409.484.128.00015



Planning Cours & Tarifs

À l'Espace Énergie

12, Rue des Balanciers
57100 THIONVILLE

Contact :

Pascal D'ACCRISIO

06.22.91.31.32

daccriscio.pascal@neuf.fr

<http://fitnessspace.fr>

*Membre d'un centre de gestion agréé
(A.G.A-PL. FRANCE),
accepte à ce titre le règlement par chèque.*

Planning Cours Collectifs

Lundi

12h30	F.A.C.
18h00	Zumba Combo
19h00	Body Sculpt

Mardi

9h00	Body Sculpt
12h30	Body Sculpt
18h00	Body Sculpt
19h00	Step Inter-Avancé
20h00	Sculpt Pilates

Mercredi

9h00	Sculpt Pilates
------	----------------

Jeudi

12h30	Zumba Combo
-------	-------------

Vendredi

9h00	F.A.C.
18h00	Zumba Combo
19h00	Step Cardio/Muscu

Samedi

9h00	Sculpt Pilates
10h00	Sculpt Pilates

Libellé Cours

F.A.C. :

Modelage fessiers-abdominaux-cuisses

Body Sculpt :

Modelage global du corps

Stretching :

Étirements et assouplissements

Step inter-avancé :

Chorégraphique et cardio sur step

Step cardio/muscu :

Cardio et musculaire sur step

Sculpt Pilates :

Gym douce + gainage + équilibre

Zumba Combo :

Mixage danses latines + chorés

TARIFS

La séance Fitness	12,00 €
Carte 11 entrées (valable 14 mois)	88,00 €
<u>Abonnement à volonté :</u>	
Frais inscription	32,00 €
Pass'Hebdo (6 jours)	25,00 €
Mensuel	65,00 €
Trimestriel	144,00 €
Semestriel	250,00 €
Annuel	414,00 €
Cours particulier solo	45,00 €
Cours particulier duo	70,00 €

1 seul cours d'essai gratuit autorisé, les autres sont payables d'avance.
 Paiement : chèque, espèces et virement.
 Facture sur demande.
 Fitness Space est membre d'un centre de gestion agréé.

Bon à savoir

Les cours sont d'une durée de 1h00 sauf entre midi d'une durée de 45mn.

Vous êtes tenu de prendre connaissance du règlement intérieur et de l'appliquer même lors d'une séance d'essai.

Cela implique les règles d'hygiène et de sécurité dont :

- * Changer de souliers et mettre des baskets de salle propres pour le parquet fitness (vestiaires).
- * Se munir d'une serviette et d'une bouteille d'eau.
- * Respecter les installations de la structure et son matériel.
- * S'inscrire sur la feuille de présence du cours suivi.
- * Couper la sonnerie de votre mobile.
- * Respecter les règles de civilité envers autrui.

Accès au blog Fitness'Space :

Flash code (version mobile)



(version internet/ordinateur)

<http://fitnessspace.fr>

facebook



Nom:
Pascal d'Accriscio
Adresse ...
daccriscio.pascal@neuf.fr
Statut:
Aucun

IBAN

FR76 1027 8051 6300 0132 1004 517

LU51 0030 1786 2178 0000

BIC

CMCIFR2A

BGLLLULL